



Hesperange, le 18 octobre 2019

## HESPERANGE

Grand-Duché de Luxembourg  
B.P. 10 – L-5801 Hesper

### **Affaire de faux en écritures privées et publiques et usage de faux, vol, recel, escroquerie, détournement de fonds publics et blanchiment**

#### Historique de l'affaire

07.06.2019	Transmission d'un relevé reprenant des indemnisations de sinistres par la société d'assurance.
11.06.2019	Entrevue avec un inspecteur de la société d'assurance pendant laquelle il a été constaté que des indemnisations de sinistres ont été virées sur un compte ne correspondant pas à ceux de la commune.
12.06.2019	Le service financier informe le collège des bourgmestre et échevins que des irrégularités ont été constatées.
14.06.2019	Le conseil communal est informé lors d'une séance informelle des irrégularités constatées.
17.06.2019	Le collège des bourgmestre et échevins charge Me Georges Pierret de porter plainte contre inconnu auprès du juge d'instruction de Luxembourg pour faux en écritures publiques ou privées et détournement de fonds publics pour le compte de l'administration communale de Hesperange.
20.06.2019	La plainte est déposée par Me Pierret auprès du juge d'instruction.
21.06.2019	Le collège informe le personnel qu'une plainte a été déposée. Un communiqué de presse est émis.
15.07.2019	Le conseil communal autorise le collège échevinal à ester en justice dans le cadre de la présente affaire.
22.07.2019	Le collège échevinal saisit le Commissaire du Gouvernement chargé de l'instruction disciplinaire pour procéder à une instruction disciplinaire à l'encontre de deux fonctionnaires communaux de l'administration communale de Hesperange.
29.07.2019	Le Commissaire du Gouvernement chargé de l'instruction disciplinaire décide de suspendre les deux fonctionnaires de l'exercice de leurs fonctions.
05.08.2019	Le collège échevinal confirme les décisions du 29.07.2019 portant suspension des deux fonctionnaires.
03.10.2019	Entrevue entre le collège des bourgmestre et échevins et les deux fonctionnaires, suspendus de l'exercice de leurs fonctions, sur leur demande expresse. Les deux fonctionnaires suspendus, assistés de leurs avocats, y ont reconnu être les auteurs des faits et ont proposé de rembourser à la commune les montants détournés.
10.10.2019	Mise en détention préventive des deux fonctionnaires inculpés.

## Mesures préventives prises

---

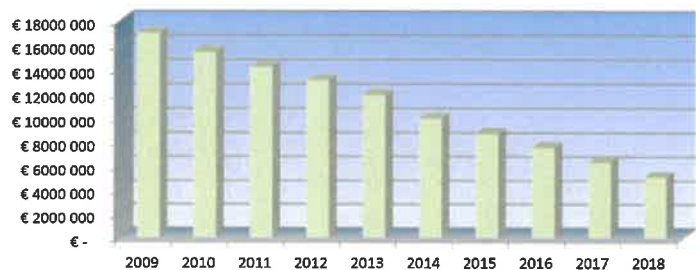
1. Tout nouveau fournisseur à saisir dans l'application GESCOM sur demande d'un responsable d'une commande ne peut être créé que par le service des finances. Les comptes bancaires du nouveau fournisseur ne peuvent être ajoutés que par les fonctionnaires de la recette communale.
2. Toute commande dont le montant dépasse le seuil de 10 000,00 € doit être contresignée par un membre du collège des bourgmestre et échevins.
3. Les bons de commande sont à saisir dans l'application GESCOM. Un contrôle efficace est donc garanti dès la passation de la commande.
4. Une entreprise de conseil de gestion procédera à un audit en vue de détecter d'éventuelles failles.

*Communiqué par le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Hesperange*

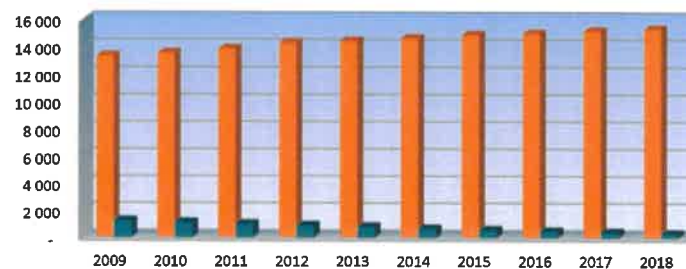
## Evolution emprunts 2009-2018

	Emprunts svt. compte/budget	dont: Emprunts fictifs	Emprunts effectifs	Habitants (svt. estimation budget)	Dette/habitant
2009	€ 16 978 218		€ 16 978 218	13 385	1 268
2010	€ 15 438 651		€ 15 438 651	13 600	1 135
2011	€ 14 244 949		€ 14 244 949	13 900	1 025
2012	€ 13 134 215		€ 13 134 215	14 325	917
2013	€ 11 936 021		€ 11 936 021	14 450	826
2014	€ 9 978 489		€ 9 978 489	14 650	681
2015	€ 8 749 401		€ 8 749 401	14 900	587
2016	€ 7 598 206		€ 7 598 206	15 000	507
2017	€ 6 368 477		€ 6 368 477	15 200	419
2018	€ 5 126 907		€ 5 126 907	15 350	334

### Emprunts effectifs

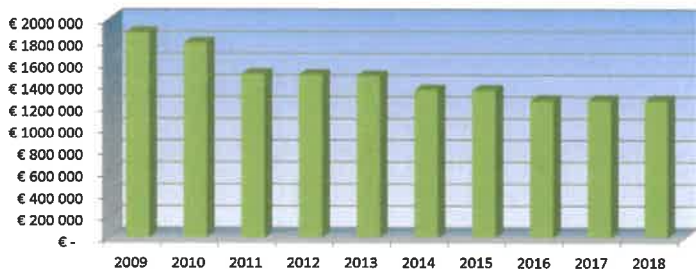


### Habitants et dette par habitant

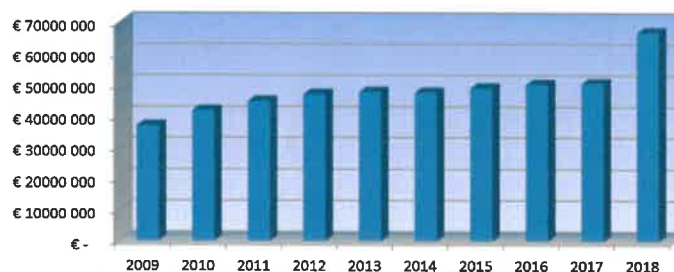


	Remboursement svt. compte/budget	dont: Emprunt fictifs	Remboursement effectif	Recettes ordinaires (sans reprise FdR)	Charge de la dette
2009	€ 1 884 358		€ 1 884 358	€ 37 044 433	5,09%
2010	€ 1 788 215		€ 1 788 215	€ 41 891 821	4,27%
2011	€ 1 501 712		€ 1 501 712	€ 44 842 098	3,35%
2012	€ 1 494 465		€ 1 494 465	€ 47 039 626	3,18%
2013	€ 1 481 274		€ 1 481 274	€ 47 735 321	3,10%
2014	€ 1 353 601		€ 1 353 601	€ 47 572 249	2,85%
2015	€ 1 351 163		€ 1 351 163	€ 48 974 349	2,76%
2016	€ 1 257 534		€ 1 257 534	€ 50 112 095	2,51%
2017	€ 1 257 422		€ 1 257 422	€ 50 435 893	2,49%
2018	€ 1 257 303		€ 1 257 303	€ 66 873 403	1,88%


### Remboursement effectif



### Recettes Ordinaires



## Evolution emprunts et fonds de réserve 2009-2018

 2009	Emprunts inscrits au budget initial	Emprunts portés au compte	Dotation aux fonds de réserve	Reprise aux fonds de réserve
2009	€ -	-	-	-
2010	€ -	-	-	-
2011	€ -	-	3 500 000	-
2012	€ -	-	6 500 000	-
2013	€ -	-	-	-
2014	€ -	-	1 565 000	-
2015	€ -	-	-	-
2016	€ -	-	-	-
2017	€ -	-	-	-
2018	€ -	-	-	8 176 167

3 388 833,37

### Situation emprunts et fonds de réserve

